



Le nombre de jours d'avance est le nombre de jours où le stock d'herbe dans les parcelles à date du jour peut nourrir le troupeau :

- **avant 600 °** : objectif 6 à 10 jours d'avance
- **après 600 °** : objectif 10 à 15 jours d'avance
- **l'été** : objectif 20 jours d'avance

Exploitations suivies en 2024

Lezoux (320 m - VL bio)	Épandage lisier derrière ensilage Agrandissement du pâturage
Manglieu (460 m - bio)	4 ^{ème} tour en cours Broyage des refus dès que possible
Ambert (560 m - VA)	Enrubannage en cours Fauche des refus
St Maurice près Pionsat (600 m - VA)	Début 3 ^{ème} tour Enrubannage et foin dès que possible
Tours sur Meymont (620 m - VL+VA bio)	7 ^{ème} tour de pâturage Enrubannage regains
Biollet (700 m - VA)	Agrandissement du tour
Ceyssat (800 m - OL + VA)	Fin 2 ^{ème} tour Réalisation des coproscopies à venir
St Genès la Tourette (830 m - VL bio)	4 ^{ème} tour
Egliseneuve d'Ent. (1050 m - VL)	Fin du 3 ^{ème} tour Fauche des refus

CUMUL DES TEMPÉRATURES AU 16 juin 2024 (cumul à partir du 1^{er} février, base 0 – 18°, source Météo-France)

Plaine (300 à 500 m)	1580 °	Demi-montagne (500 à 850 m)	1343 °	Plateaux d'altitude (850 à 1100 m)	1033 °	Montagne (> 1100 m)	896 °
Rappel 2023 : 1521 °		Rappel 2023 : 1323 °		Rappel 2023 : 1031 °		Rappel 2023 : 924 °	
CLERMONT 330 m	1616 °	SAYAT 550 m	1465 °	CHALMAZEL (42) 990 m	1070 °	ANZAT LUGUET 1270 m	878 °
ISSOIRE 372 m	1602 °	AMBERT 555 m	1389 °	VERNINES 1045 m	1060 °	MONT-DORE 1220 m	913 °
COURPIERE 455 m	1524 °	ST-GERVAIS 705 m	1292 °	ST-GERMAIN L'H. 1070 m	1011 °		
(MOISSAT)* 340 m	1595 °	ST-SULPICE 851 m	1179 °	MARCENAT (15) 1075 m	991 °	<i>*source technicien</i>	
Gain de la semaine : 105 °		Gain de la semaine : 93 °		Gain de la semaine : 76 °		Gain de la semaine : 66 °	

Conseils de la semaine : ajustement des surfaces de pâturage et prudence pour les récoltes

Les chantiers de récolte continuent de se réaliser dans des conditions difficiles. Les parcelles étant gorgées d'eau, l'herbe est parfois couchée ou moisie au pied. Pour les foins, dans de nombreux cas, il sera nécessaire d'avoir des fenêtres plus longues qu'habituellement pour arriver à la teneur nécessaire à la bonne conservation du fourrage et ce malgré des stades végétatifs bien avancés.

Quelques repères dans l'andain pour s'assurer de la teneur en matière sèche du fourrage:

- ✓ 65 % : certaines feuilles cassantes
- ✓ 70-75 % : foin sec sauf sous les andains
- ✓ > 80 % : fourrage craquant

Ne jamais botter en sec avec un pourcentage de matière sèche inférieur à 80 % ; dans ce cas enrubanner.

Le risque d'échauffement est aussi déterminé par le type de presse utilisée : plus la botte est serrée, plus le risque d'échauffement est important.

En plaine et demi-montagne, l'agrandissement du pâturage sur les repousses peut se réaliser 2 à 3 semaines après la fauche. L'objectif est d'être à environ 15 jours d'avance de pâturage. Le nettoyage des parcelles par la fauche des refus est souvent nécessaire (chardons, orties...)

Sur les plateaux d'altitude et en montagne, avec une pousse de l'herbe toujours soutenue, il est nécessaire de réajuster les surfaces du tour de pâturage pour ne pas se faire déborder. L'objectif est d'avoir 10 à 15 jours d'avance sur les parcelles. Au-delà, on peut envisager de faucher des parcelles initialement prévues à la pâture. Elles pourront être réintégrées dans le cycle de pâturage après 2 à 3 semaines de repousses.